

# C'est simple et en quelques étapes seulement :

## 1 Inscrivez-vous sur [www.monespaceprime.engie.fr](http://www.monespaceprime.engie.fr)

- Remplissez le formulaire d'inscription.
- Consultez votre boîte mail correspondant à l'identifiant indiqué dans le formulaire.
- Activez votre espace client et recevez par mail la Lettre d'Engagement Prime EE ENGIE.



### À noter :

- Pour bénéficier de la Prime Économies d'Énergies ENGIE, vous devez vous inscrire avant l'acceptation du devis et activer votre espace via le mail d'activation.

## 2 Créez votre dossier de travaux

- Connectez-vous sur votre espace personnel et cliquez sur NOUVEAU DOSSIER.
- Indiquez les dates de signature du devis et de facturation envisagées, ainsi que les caractéristiques du logement.
- Indiquez la famille de travaux Chauffage & Régulation et le type de travaux Système de régulation par programmation d'intermittence.
- Cochez OUI à la demande ci-dessous puis indiquer la surface chauffée.

Votre système de chauffage inclut pour un chauffage avec boucle d'eau chaude, une régularisation de température de classe VI, VII ou VIII; ou pour un chauffage sans boucle d'eau chaude, une régulation automatique de la température par pièce, ou si cela est justifié, par zone de chauffage ?

oui  non

- Cochez ces 2 cases puis validez votre dossier après apparition du montant estimé.

- Je certifie que le bâtiment existe depuis plus de deux ans à la date d'engagement de mes travaux (signature du devis ou du bon de commande).\*
- Je suis le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés, ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération; ou la personne recevant le service acheté.\*

- Cliquez sur « Continuer » pour finaliser votre dossier et retrouvez-le dans l'onglet « gérer mes dossiers de travaux ».

## 3 Faites réaliser vos travaux par votre agence ENGIE Home Services

- Signez et datez votre devis, puis faites réaliser les travaux par votre agence ENGIE Home Services.
- Pensez à transmettre votre Attestation sur l'Honneur à votre agence ENGIE Home Services afin qu'elle puisse la remplir avant l'envoi de votre dossier.



## 4 Expédiez vos documents et recevez votre prime

- Envoyez-nous votre dossier complet dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de votre facture avec :
- La copie du devis des travaux daté et signé.
  - La copie de la facture de la fourniture et pose du matériel mentionnant les critères de performances des produits et leurs références.
  - L'original de l'Attestation sur l'Honneur que vous aurez reçue par email à la suite de votre validation d'inscription, complétée par votre technicien ENGIE Home Services qui a réalisé vos travaux.

L'ensemble est à adresser à :

**Économie d'Énergie**  
**Prime Économies d'Énergie ENGIE**  
**TSA 92200**  
**75839 Paris Cedex 17**

Vous serez ensuite informé par mail de l'évolution de votre dossier et recevrez votre prime sous forme de lettre-chèque dans un délai de 2 mois après validation de votre dossier.



Pour en savoir plus sur la Prime Économies d'Énergie ENGIE, rendez-vous sur <https://www.monespaceprime.engie.fr/les-prim-es-energie/les-etapes-a-respecter.html>